



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Trente-troisième session**

Genève, 18-20 septembre 2024

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**Assistance technique, activités de sensibilisation  
et de collaboration à l'échelle régionale :****Services consultatifs et activités de collaboration  
à l'échelle régionale****Rapport sur les services consultatifs régionaux  
dans le domaine de l'énergie durable****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Les services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie durable sont fournis conformément aux directives du programme ordinaire de coopération technique. Pour la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), l'objectif de ce programme est d'aider les pays en transition, en leur transférant des connaissances et des compétences, à renforcer leur capacité à réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international et à donner suite aux textes et décisions issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies. Dix-sept États membres de la CEE<sup>1</sup> peuvent bénéficier de services consultatifs régionaux, de même que le Kosovo<sup>2</sup>. La coopération technique est une composante essentielle de l'appui fourni par la CEE à ses États membres en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les services consultatifs régionaux visent à compléter et à renforcer les programmes ordinaires ou extrabudgétaires.

2. On trouvera une description des activités fonctionnelles menées au titre des services consultatifs régionaux dans le document intitulé « Rapport sur les services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie durable » (ECE/ENERGY/2018/9) présenté au Comité de l'énergie durable à sa vingt-septième session, en septembre 2017.

3. Les services consultatifs régionaux sont fournis conformément au projet de programme de travail du sous-programme Énergie durable pour 2024 (ECE/ENERGY/2023/1)<sup>3</sup> et appuient les travaux des organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable.

---

<sup>1</sup> Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Macédoine du Nord, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Türkiye, Turkménistan et Ukraine.

<sup>2</sup> Conformément à la résolution S/RES/1244 (1999) du Conseil de sécurité.

<sup>3</sup> <https://unece.org/sed/documents/2023/07/working-documents/draft-programme-work-sustainable-energy-subprogramme-2024>.



Le Conseiller régional collabore étroitement avec ses collègues de la Division de l'énergie durable, d'autres divisions de la CEE, d'autres commissions régionales de l'ONU, les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies dans les États membres de la CEE remplissant les conditions requises, les entités du système des Nations Unies et les organisations internationales et nationales pour répondre aux besoins des pays pouvant bénéficier, à leur demande, d'activités de coopération technique.

4. Au cours de la période considérée (septembre 2023-septembre 2024), une assistance technique a été fournie à des pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Plus précisément, le Conseiller régional a géré les projets suivants :

a) Le projet relatif au renforcement des politiques énergétiques des pays ayant des besoins particuliers pour reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19<sup>4</sup>, financé par le Compte de l'ONU pour le développement, dans lequel la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est l'organisme chef de file et la CEE est un organisme d'exécution (le projet durera de janvier 2022 à juin 2025) ;

b) Le projet extrabudgétaire relatif à un mécanisme de financement vert pour améliorer la qualité de l'air et lutter contre les changements climatiques en Macédoine du Nord<sup>5</sup>, financé par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, dans lequel le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Macédoine du Nord est l'organisme chef de file et la CEE est une des entités participantes des Nations Unies (projet lancé en avril 2022) ; le volet du projet exécuté par la CEE porte sur l'amélioration des capacités nationales concernant les technologies basées sur les énergies renouvelables et les technologies d'efficacité énergétique pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les ménages en Macédoine du Nord (le projet, dont la période d'exécution a été prolongée, durera de juillet 2022 à décembre 2024) ;

c) La phase préparatoire du projet extrabudgétaire intitulé « Améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie mondiale de la chaîne d'approvisionnement du bâtiment et de ses produits pour fournir des bâtiments à haute performance »<sup>6</sup>, financé par l'Initiative internationale pour le climat (Allemagne) et dans lequel la CEE était l'organisme chef de file (avril-novembre 2023).

5. Le Conseiller régional a également appuyé l'exécution des projets suivants :

a) Le projet du programme ordinaire de coopération technique, intitulé « Évaluation de l'état de préparation de l'Albanie en prévision d'une transition verte et juste dans les secteurs d'extraction après la fin de l'exploitation du charbon » (juillet-décembre 2023) ;

b) Le projet du programme ordinaire de coopération technique intitulé « Transformation des systèmes énergétiques dans la région de la CEE par le passage au numérique » (mai-décembre 2024) ;

c) Le projet du programme ordinaire de coopération technique intitulé « Encourager la mobilité électrique pour accélérer les transformations numérique et verte dans la région de la CEE » (mai-décembre 2024).

6. La fourniture de services consultatifs au cours de la période considérée a continué d'être perturbée par les conséquences des crises géopolitiques en cours dans la région. Il est à nouveau possible d'organiser des missions consultatives sur le terrain et des ateliers de renforcement des capacités en présentiel. Les moyens innovants de fournir des services consultatifs régionaux qui ont fait la preuve de leur efficacité au cours des dernières années continuent d'être utilisés et étudiés. Les ateliers de renforcement des capacités ont été organisés principalement sous forme hybride et se sont révélés un moyen efficace de partager des connaissances. La priorité a été donnée à l'engagement de consultants pour les études demandées par les pays concernés.

<sup>4</sup> <https://unece.org/strengthening-energy-policies-countries-special-needs-build-back-better-covid-19>.

<sup>5</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/regional-advisory-services/improving-national-capacity-renewable-energy-and>.

<sup>6</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/regional-advisory-services/preparation-phase-project-improving-energy-efficiency>.

## II. Principaux services consultatifs régionaux (septembre 2023-septembre 2024)

7. Au cours de la période considérée, le Conseiller régional a concentré ses efforts sur la sensibilisation et la mobilisation de partenaires. Au sein de la CEE, la Division de l'environnement, la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, la Division des transports durables et la Division du commerce et de la coopération économique ont été les principaux partenaires d'activités conjointes. Hors CEE, il a été possible de tirer parti des fonds limités du programme ordinaire de coopération technique grâce à une collaboration active avec les entités ci-après et en obtenant d'elles des contributions financières et/ou en nature : CESAP, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), PNUD, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Centre pour le climat du PNUE à Copenhague, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Institut du bâtiment passif, Institute for Energy Efficiency in Production (EEP), Green Building Alliance (GBA), Habitat pour l'humanité International et les Gouvernements de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Arménie, de la Géorgie, de la Macédoine du Nord, de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine.

### A. Activités de renforcement des capacités

8. Au cours de la période considérée, des activités de renforcement des capacités ont été organisées de façon indépendante ou dans le cadre de projets et d'études sur le terrain. On trouvera dans la présente section des informations sur les ateliers indépendants et sur les activités de renforcement des capacités liées à des études.

9. Le Conseiller régional a aidé un collègue de la Division de l'énergie durable à mettre sur pied un atelier consacré au partage des connaissances sur la classification et l'estimation des ressources<sup>7</sup>, qui s'est tenu à Tbilissi (Géorgie), les 11 et 12 octobre 2023. Cet atelier, organisé conjointement par la CEE, l'agence nationale des ressources minérales et le Ministère géorgien de l'économie et du développement durable, a réuni 40 participants, dont 16 femmes. L'objectif était de mettre en commun des connaissances et des données d'expérience sur différentes méthodes de classification et d'estimation des ressources, l'accent étant mis sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources, ses principales composantes, son application aux ressources minérales (primaires et secondaires) et l'état d'avancement de son déploiement en Europe. L'atelier a servi à alimenter la réflexion en cours autour de l'évolution du Code minier du pays et de ses éventuelles révisions.

10. Le Conseiller régional a pris part, conjointement avec les administrateurs de programme de la Division de l'énergie durable chargés des activités relatives à l'hydrogène, à l'organisation et à la tenue d'une rencontre consacrée aux moyens durables de production d'hydrogène en Ouzbékistan<sup>8</sup>, qui s'est déroulée le 18 octobre 2023 à Tachkent, dans le cadre de la Semaine internationale des idées novatrices (InnoWeek 2023, du 16 au 20 octobre 2023). Fruit de la collaboration entre la CEE et l'agence ouzbèke chargée de l'innovation au service du développement, cette rencontre portait sur les atouts de l'Ouzbékistan et sur ses capacités de production d'hydrogène, de commercialisation sur son marché intérieur et d'exportation vers d'autres pays d'Asie centrale. On trouvait, au programme de cette rencontre, des discussions sur les capacités nationales de production d'hydrogène à faible émission de carbone et leur potentiel renforcement à l'avenir, sur les possibilités d'exportation d'hydrogène, sur les perspectives d'évolution de la demande au niveau local et sur les éventuels projets pilotes à lancer.

<sup>7</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/383355>.

<sup>8</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/383571>.

11. Aux côtés de collègues de la Division de l'énergie durable et de la Division de l'environnement, le Conseiller régional a pris part à l'organisation et au déroulement du troisième Forum de l'énergie d'Almaty<sup>9</sup>, qui s'est tenu du 6 au 8 novembre 2023 dans cette même ville, au Kazakhstan. Il était chargé de l'atelier consacré à la réduction des risques liés au financement de projets basés sur l'énergie renouvelable et de projets d'efficacité énergétique, et du séminaire interrégional de mise en commun des enseignements et des pratiques exemplaires découlant de la mise au point de feuilles de route pour la réalisation de l'objectif 7. Organisé conjointement par la CEE, la CESAP, le PNUD et la Kazakh British Technical University, le Forum a réuni plus de 400 décideurs et représentants issus du secteur de l'énergie, d'organismes de financement, du monde universitaire et de la société civile autour de débats consacrés à l'accélération de la transition énergétique en Asie centrale.

12. Sur demande du Ministère géorgien de l'économie et du développement durable, le Conseiller régional, conjointement avec des collègues de la Division de l'énergie durable et de la Division des transports durables, a organisé un atelier sur les énergies renouvelables dans les transports. Cet atelier, qui s'est tenu à Tbilissi (Géorgie) le 21 novembre 2023, a réuni 56 participants, dont 21 femmes. L'objectif était d'approfondir les connaissances des experts géorgiens sur les instruments juridiques internationaux et les pratiques exemplaires en matière d'utilisation des énergies renouvelables dans les transports. Cet atelier de renforcement des capacités, qui réunissait des acteurs nationaux des transports et de l'énergie, visait à favoriser la coordination entre ces secteurs à l'avenir.

13. Le Conseiller régional a pris part à l'organisation de consultations régionales sur la connectivité énergétique et l'énergie durable<sup>10</sup>, qui ont eu lieu à Astana (Kazakhstan), les 12 et 13 juin 2024. L'objectif de ces consultations était de recueillir des avis d'experts aux fins de l'exécution du Programme CEE-CESAP sur la connectivité énergétique en Asie centrale et dans le Caucase, lancé en janvier 2024 ; les principales conclusions tirées de l'application de la feuille de route du Kazakhstan pour la réalisation de l'objectif 7, élaborée dans le cadre du projet CEE-CESAP relatif au renforcement des politiques énergétiques des pays ayant des besoins particuliers pour reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19, ont été présentées. Ces consultations ont réuni des acteurs de l'ensemble de la région, qui ont pu présenter les progrès accomplis et définir collectivement les prochaines mesures à prendre.

14. Le Conseiller régional a organisé, conjointement avec des collègues de la Division de l'énergie durable, un atelier de renforcement des capacités destiné à aider la Géorgie à créer une agence nationale chargée de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, lequel s'est tenu à Tbilissi les 19 et 20 juin 2024. Le Ministère géorgien de l'économie et du développement durable a demandé à la CEE d'aider le pays à établir une agence chargée de promouvoir l'efficacité énergétique et d'encourager l'exploitation des sources d'énergie renouvelables dans le pays. À cette fin, la CEE mène une étude comparative dans laquelle elle recense les agences similaires dans ses États membres et formule des recommandations sur les différentes possibilités qui s'offrent à la Géorgie pour la création d'une telle agence, compte tenu des stratégies, politiques, législations, objectifs et engagements généraux existant à l'échelle mondiale (par exemple, la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 7, et l'Accord de Paris), et sur les perspectives d'amélioration de l'efficacité énergétique et de recours accru aux énergies renouvelables dans le pays.

## B. Projets sur le terrain

15. Le Conseiller régional gère le projet relatif au renforcement des politiques énergétiques des pays ayant des besoins particuliers pour reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19<sup>11</sup>, financé par le Compte de l'ONU pour le développement, pour lequel la CESAP est l'organisme chef de file et la CEE est un organisme d'exécution. Le projet a pour but d'améliorer les capacités des décideurs à mettre au point des feuilles de route pour la

<sup>9</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/376946>.

<sup>10</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/391414>.

<sup>11</sup> <https://unece.org/strengthening-energy-policies-countries-special-needs-build-back-better-covid-19>.

réalisation de l'objectif 7 qui facilitent à la fois la transition vers l'énergie durable et le relèvement économique après la pandémie de COVID-19. Le séminaire interrégional de mise en commun des enseignements et des pratiques exemplaires découlant de la mise au point de feuilles de route pour la réalisation de l'objectif 7<sup>12</sup> s'est tenu à Almaty (Kazakhstan), le 8 novembre 2023, dans le cadre du troisième Forum de l'énergie d'Almaty. Il avait pour but de permettre un dialogue régional entre les pays participant à l'élaboration des feuilles de route, afin qu'ils mettent en commun les enseignements et les pratiques exemplaires tirés du projet. La deuxième série d'ateliers consultatifs nationaux sur la mise au point de feuilles de route pour la réalisation de l'objectif 7 a eu lieu à Astana<sup>13</sup>, le 9 novembre 2023, et à Erevan<sup>14</sup>, le 13 mai 2024. Avec l'appui d'un consultant national, la CESAP et la CEE ont collecté des données sur l'intensité énergétique du secteur des transports et des secteurs industriel, résidentiel et commercial en Arménie et au Kazakhstan. À la suite d'une collecte intensive de données, elles ont pu procéder à une modélisation de la consommation d'énergie et des émissions, définir plusieurs scénarios et mener une analyse économique au moyen de l'outil NEXSTEP d'aide à la planification énergétique axé sur les objectifs de développement durable. L'atelier a été l'occasion d'examiner les principaux résultats et conclusions tirés de cette analyse avec les parties prenantes et de recueillir leurs observations, suggestions et avis, afin que les conclusions soient pertinentes et tiennent compte des particularités de chaque pays. Une fois approuvés, les scénarios susmentionnés serviront de base à la mise au point des feuilles de route nationales pour la réalisation de l'objectif 7. L'atelier de validation de la feuille de route du Kazakhstan s'est tenu le 12 juin 2024 à Astana, dans le cadre des consultations régionales sur la connectivité énergétique et l'énergie durable. Le deuxième atelier consultatif mené dans le pays a dynamisé les échanges avec les administrations publiques et d'autres parties prenantes, ce qui a permis de recueillir davantage d'observations, de suggestions et d'avis, et donc de faire en sorte que les conclusions tirées soient pertinentes et tiennent compte des particularités du Kazakhstan. Les scénarios ont été ajustés sur la base de ce retour d'informations, puis présentés à l'atelier de validation.

16. Le Conseiller régional gère le volet exécuté par la CEE du projet relatif au mécanisme de financement vert pour améliorer la qualité de l'air et lutter contre les changements climatiques en Macédoine du Nord, financé par le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable, dans lequel le Bureau du PNUD en Macédoine du Nord est l'organisme chef de file et la CEE est une des entités des Nations Unies participantes. Le projet a pour objectif la création et la mise en service d'un nouveau mécanisme de financement vert qui donnera aux PME et à d'autres groupes cibles d'individus et de ménages économiquement viables mais peu aidés l'accès à un financement vert abordable pour leur permettre d'investir dans des solutions fondées sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. L'adoption de telles solutions ainsi accélérée par le mécanisme de financement vert contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air et à renforcer l'écosystème local pour le financement vert de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Le volet du projet exécuté par la CEE porte sur l'amélioration des capacités de la Macédoine du Nord concernant les technologies basées sur les énergies renouvelables et les technologies d'efficacité énergétique pour les PME et les ménages<sup>15</sup> (la période d'exécution du projet a été prolongée jusqu'à décembre 2024). La CEE a révisé et actualisé, aux fins de l'exécution du projet, l'outil de sélection des technologies du mécanisme de financement de l'économie verte du Fonds vert pour le climat (une base de données qui recense les équipements et les appareils ménagers très performants qui répondent aux normes définies par la BERD pour ce projet). La CEE est également chargée de concevoir et dispenser des formations spécifiquement destinées à aider les cabinets de consultants à faire usage de la liste actualisée des technologies disponibles pour élaborer des projets basés sur l'énergie renouvelable et des projets d'efficacité énergétique et suivre et contrôler les résultats obtenus au regard des résultats attendus. Ces formations, consacrées, d'une part, à l'élaboration de tels projets, et d'autre part, au contrôle des résultats<sup>16</sup> ont été dispensées à Skopje (Macédoine du

<sup>12</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/387537>.

<sup>13</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/387499>.

<sup>14</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/390755>.

<sup>15</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/regional-advisory-services/improving-national-capacity-renewable-energy-and>.

<sup>16</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/385770>.

Nord), du 28 au 30 novembre 2023. Les cabinets de consultants participant au volet élaboration ont été formés aux exigences bancaires et ont appris à élaborer des propositions susceptibles d'être financées, approfondissant ainsi leurs compétences et leurs connaissances théoriques et pratiques du financement de projets. Les participants au volet contrôle ont appris à vérifier que les investissements subventionnés avaient été réalisés conformément aux plans d'investissement initiaux. Dans le prolongement de ces formations, un atelier de renforcement des capacités consacré à l'élaboration de propositions susceptibles d'être financées a été organisé à Skopje (Macédoine du Nord) le 27 mai 2024<sup>17</sup> : il portait sur le même type de projets, l'accent étant mis sur les ménages en situation de précarité énergétique. Les participants se sont ainsi penchés sur les modalités d'élaboration et de financement de projets basés sur l'énergie renouvelable et de projets d'efficacité énergétique pour des particuliers ou des ménages, sur des exemples d'élaboration, de financement et de contrôle de tels projets pour des PME et sur le dossier de candidature, le formulaire de sélection et les documents à fournir par les ménages des groupes cibles.

17. Le Conseiller régional a géré le projet extrabudgétaire relatif à la phase préparatoire d'un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de la chaîne d'approvisionnement du secteur du bâtiment et de ses produits<sup>18</sup>, financé par l'Initiative internationale pour le climat (Allemagne) (avril-novembre 2023), dans lequel la CEE a dirigé l'équipe des partenaires d'exécution comprenant les bureaux du PNUD dans sept pays bénéficiaires<sup>19</sup>, le PNUE et la CESAP. Le Centre pour le climat du PNUE à Copenhague, l'Institut du bâtiment passif, l'EEP et GBA feront également partie des partenaires d'exécution pour la phase principale du projet. Le premier objectif de celle-ci sera de constituer une base solide à partir de méthodes éprouvées fondées sur les meilleures pratiques et sur des capacités techniques ciblées que les pays bénéficiaires pourront mettre à profit pour améliorer la performance énergétique des bâtiments et réduire la teneur en carbone et en énergie des bâtiments afin de promouvoir leur développement et d'atteindre leurs objectifs en matière de contributions déterminées au niveau national. La phase préparatoire a consisté à examiner la situation de référence afin de mettre en évidence les lacunes existantes et les besoins précis en vue de l'exécution du projet, de recenser les principaux acteurs et les partenaires du projet, de définir leurs rôles respectifs et d'associer les acteurs locaux aux activités réalisées dans le cadre du projet, d'établir un document de projet détaillé et d'organiser un atelier de validation des plans nationaux détaillés relatifs à l'exécution du projet avec les parties prenantes. Cet atelier<sup>20</sup> a eu lieu à Tbilissi le 22 novembre 2024. La proposition de projet complète a été soumise au secrétariat de l'Initiative internationale pour le climat à la fin de décembre 2023. Elle est actuellement en attente d'approbation en raison des incertitudes planant sur le budget 2025 de l'Initiative.

18. Le Conseiller régional a appuyé l'exécution du projet « Évaluation de l'état de préparation de l'Albanie en prévision d'une transition verte et juste dans les secteurs d'extraction après la fin de l'exploitation du charbon » (juillet-décembre 2023), relevant du programme ordinaire de coopération technique et mené par un collègue de la Division de l'énergie durable. Il a participé à l'organisation et à l'animation d'un atelier sur ce thème<sup>21</sup> à Tirana, le 11 décembre 2023, et contribué à l'organisation de l'atelier final<sup>22</sup>, qui s'est déroulé dans la même ville, le 4 avril 2024. Ce projet a abouti à la publication d'une étude consacrée à l'évaluation de la transition juste en Albanie, et en particulier à la décarbonisation du secteur de l'extraction et à l'application d'un cadre de transition juste après la fin de l'exploitation du charbon<sup>23</sup>.

19. Le Conseiller régional soutient l'exécution du projet « Transformation des systèmes énergétiques dans la région de la CEE par le passage au numérique » (mai-décembre 2024), relevant du programme ordinaire de coopération technique. Ce projet a pour but d'analyser

<sup>17</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/391214>.

<sup>18</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/regional-advisory-services/preparation-phase-project-improving-energy-efficiency>.

<sup>19</sup> Arménie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan et Ukraine.

<sup>20</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/385412>.

<sup>21</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/386159>.

<sup>22</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/389509>.

<sup>23</sup> <https://unece.org/just-transition-assessment-albania-sector-decarbonization-and-just-transition-framework-applied>.

les effets du passage d'anciens systèmes énergétiques reposant sur des infrastructures centralisées et sur des procédés analogiques à des systèmes numériques décentralisés. Il a vocation à explorer le potentiel que recèlent la production locale d'énergie, le stockage décentralisé et l'intégration de technologies modernes comme l'intelligence artificielle et les outils de cybersécurité, afin de comprendre la manière dont cette transition peut rendre les services énergétiques plus résilients, accessibles et justes pour les fournisseurs d'électricité et les utilisateurs finaux.

20. Le Conseiller régional soutient l'exécution du projet « Encourager la mobilité électrique pour accélérer les transformations numérique et verte dans la région de la CEE » (mai-décembre 2024), relevant du programme ordinaire de coopération technique. Mené en collaboration par la Division de l'énergie durable et la Division des transports durables, ce projet vise à renforcer les capacités et à constituer une banque de connaissances recensant les pratiques exemplaires en matière d'adoption de la mobilité électrique et offrant aux décideurs des moyens de mieux encourager le passage aux véhicules électriques, de manière à accélérer les transformations numérique et verte.

### C. Autres activités d'assistance technique

21. Le Conseiller régional a piloté l'élaboration d'un guide de mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et de valorisation des sources d'énergie renouvelables pour les bâtiments publics<sup>24</sup> (disponible en anglais et en roumain), à la demande du Gouvernement moldove et en coopération avec des collègues de la Division de l'énergie durable de la CEE. Ce guide est destiné aux professionnels chargés de veiller à l'efficacité énergétique des bâtiments publics des administrations nationales et locales et à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans ces bâtiments. Ils peuvent y avoir recours pour élaborer leurs études de préfaisabilité, en particulier pour définir les mesures d'efficacité énergétique envisageables et les types de matériel d'énergie renouvelable pouvant être utilisés, et pour évaluer les dépenses d'investissement requises en fonction des mesures choisies et des fonds disponibles. Le guide comporte, à l'intention des personnes chargées des audits énergétiques des bâtiments publics, des recommandations quant aux critères de sélection des mesures d'efficacité énergétique et à la manière de justifier leur bien-fondé. Le Bureau du PNUD en République de Moldova travaille actuellement à l'élaboration d'une version actualisée de ce guide.

22. Le Conseiller régional supervise, pour ce qui concerne la CEE, l'organisation du treizième Forum international sur l'énergie au service du développement durable<sup>25</sup>, qui se tiendra à Bangkok du 2 au 4 décembre 2024 sous les auspices de la CESAP et du Gouvernement thaïlandais. Coorganisée par les cinq commissions régionales, en partenariat avec d'autres organisations internationales, l'édition 2024 du Forum portera sur le thème de l'action en faveur d'une transition énergétique juste et aura pour objectif d'accélérer l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris grâce à une transition énergétique juste. Cette enceinte favorisera la collaboration entre les organismes des Nations Unies, les autorités nationales, la société civile, les institutions financières, le secteur privé et le monde universitaire, nécessaire pour apporter des réponses aux problèmes urgents qui se posent dans le domaine de l'énergie durable. Des experts du secteur de l'énergie ainsi que des représentants de gouvernements, d'entités des Nations Unies, d'organisations internationales et d'autres parties prenantes débattront des principaux enjeux et présenteront des mesures visant à assurer une transition énergétique juste. Ils se réuniront au cours d'une série de tables rondes, de sessions et d'activités parallèles portant sur des problématiques énergétiques, telles que l'accès à des modes de cuisson propre et à l'électricité, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la transition numérique et l'intelligence artificielle, la prise en compte des questions de genre, les jeunes et l'énergie et l'exploitation moins polluante des combustibles fossiles.

<sup>24</sup> <https://unece.org/guide-implementation-energy-efficiency-measures-and-valorization-renewable-energy-sources-public>.

<sup>25</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/Regional-Advisory-Services/events/390553>.

23. Au cours de la période considérée, le Conseiller régional a effectué des missions consultatives en Ouzbékistan (du 16 au 19 octobre 2023, en marge de la rencontre consacrée aux moyens durables de production d'hydrogène en Ouzbékistan et de l'édition 2023 de la manifestation « InnoWeek »), au Kazakhstan (du 6 au 10 novembre 2023, en parallèle du troisième Forum de l'énergie d'Almaty et du deuxième atelier consultatif sur la mise au point d'une feuille de route pour la réalisation de l'objectif 7 au Kazakhstan), en Géorgie (du 21 au 23 novembre 2023, en marge de l'atelier sur les énergies renouvelables dans les transports et de l'atelier de validation de la phase préparatoire du projet intitulé « Améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie mondiale de la chaîne d'approvisionnement du bâtiment et de ses produits pour fournir des bâtiments à haute performance »), en Albanie (du 10 au 12 décembre 2023, parallèlement à l'atelier consacré à l'évaluation de l'état de préparation de l'Albanie en prévision d'une transition verte et juste dans les secteurs d'extraction après la fin de l'exploitation du charbon, et du 3 au 5 avril 2024, parallèlement à l'atelier final sur ce même thème), en Arménie (les 13 et 14 mai 2024, en parallèle du deuxième atelier consultatif sur la mise au point d'une feuille de route pour la réalisation de l'objectif 7 en Arménie), en Macédoine du Nord (les 27 et 28 mai 2024, à l'occasion de l'atelier de renforcement des capacités consacré à l'élaboration de propositions susceptibles d'être financées, s'agissant de projets basés sur l'énergie renouvelable et de projets d'efficacité énergétique pour les ménages en situation de précarité énergétique), au Kazakhstan (du 11 au 13 juin 2024, parallèlement aux consultations régionales sur la connectivité énergétique et l'énergie durable et à l'atelier de validation de la feuille de route du pays) et en Géorgie (du 18 au 21 juin 2024, en marge de l'atelier de renforcement des capacités destiné à aider le pays à créer une agence nationale chargée de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables). Toutes les missions consultatives dans les pays sont organisées à la demande de ces derniers et ne sont effectuées qu'après réception d'une demande adressée par un gouvernement ou un coordonnateur résident de l'ONU dans le pays concerné.

#### **D. Activités futures de sensibilisation, de partenariat, de collecte de fonds et autres au niveau régional**

24. Le Conseiller régional continue d'œuvrer à maintenir et à élargir les partenariats avec d'autres entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Il participe à plusieurs activités de renforcement des capacités menées avec la CESAP et la CESAO. Il a collaboré avec des collègues de la Division de l'énergie durable et d'autres divisions, en particulier la Division de l'environnement, la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, la Division du commerce et de la coopération économique et la Division des transports durables, en vue d'élaborer des propositions de projets financés par des fonds extrabudgétaires, par le Compte de l'ONU pour le développement ou par le programme ordinaire de coopération technique, ainsi que de poursuivre l'exécution des activités en cours. Il contribue aussi activement aux travaux du Groupe de travail de la coopération technique de la CEE. Il a été chargé par la Secrétaire exécutive de coordonner les activités de coopération technique de la CEE dans trois pays (Biélorus, Géorgie et Kirghizistan), en étroite collaboration avec les bureaux des coordonnateurs régionaux des Nations Unies dans ces pays et le Groupe de la gestion des projets de la CEE. Les activités du Conseiller régional continueront d'être fondées sur les demandes des États membres et d'appuyer le programme de travail du sous-programme Énergie durable. La fourniture d'une assistance aux pays en vue de les aider à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et en particulier à atteindre les cibles de l'objectif 7, reste au centre des activités du Conseiller régional aux niveaux national et régional, en fonction des ressources disponibles.